Patrimoine architectural

CONSEIL GÉNÉRAL DU LOT

Inventaire de l'architecture médiévale du Lot

GINTRAC

Château du Bastit *dit* de "Taillefer"

Étude monumentale

GILLES SÉRAPHIN - AVRIL 2007

CONSEIL GÉNÉRAL

GINTRAC
CHATEAU DU BASTIT, DIT DE TAILLEFER.

Le château dit « du Bastit » ou de « Taillefer » à Gintrac constitue l'une des pièces maîtresses du patrimoine castral médiéval du Lot (**Fig. 1**). Paradoxalement, l'édifice et le lieu n'ont laissé que très peu de traces dans la documentation. Selon Jacques Juillet[1], Taillefer aurait fait partie au début du 14e siècle (1315), des possessions de la commanderie des templiers du Bastit-du-Causse (de Gramat). L'auteur admet que l'origine de l'édifice reste énigmatique et émet l'hypothèse qu'il pourrait résulter d'une donation des seigneurs de Loubressac (vers 1151) ou de ceux de Miers. Le rebord de falaise sur lequel le château fut édifié aurait été connu sous le nom de Roc de Saint-Lazare, ce qui le conduit à supposer la présence d'une ancienne léproserie, et expliquerait la présence d'un ancien bassin récemment détruit, au revers de la porte d'entrée (**n°14**), à droite (bassin des ladres ?). Une chapelle dédiée à Notre Dame était, semble-t-il, attenante au château.
L'appellation de « château de Taillefer, communément utilisée pour désigner l'édifice, est en réalité celui d'une ancienne famille bourgeoise de Martel qui aurait donné son nom à un hameau (ancienne borie ?) situé sur le flanc ouest du site. L'utilisation abusive de ce toponyme pour désigner le château résulterait d'une confusion avec un autre château (disparu ?) qui dominait la Dordogne au-dessus de Gluges (commune de Martel) et que Champeval mentionne sous le nom de Taillefer[2]. La carte IGN mentionne le lieu-dit sous le nom du Bastit, toponyme qui paraît renvoyer à celui de la commanderie des templiers du même nom, implantée au sud-ouest de Gramat, à laquelle le château est supposé avoir appartenu.

Les ruines du château du Bastit occupent l'extrémité d'un éperon dont la corniche rocheuse domine la vallée de la Dordogne à l'est de Gintrac (rive sud). Les vestiges de l'édifice permettent de restituer un vaste corps de bâtiment rectangulaire (logis), accosté de deux bâtiments secondaires en « bas-côtés », adossés à ses élévations est et ouest. Sur le front sud (**Fig. 2**), isolé du plateau par un fossé (**Fig. 3**), l'élévation du logis se présente comme un épais mur-bouclier, épaissi à son angle oriental par un massif de maçonnerie en éperon qui flanquait l'accès principal (**Fig. et 4**).

[1] JUILLET (J.), *Commanderies du Haut-Quercy. Sur le chemin de Rocamadour*, Saint-Yrieix-la-Perche (Imp. Fabrègue), 1975. p. 40.
[2] JUILLET (J.), *ibidem*, p. 48.

Énumération des ouvrages (la numérotation des ouvrages renvoie au plan)

I. REZ-DE-CHAUSSEE

Élévation nord (**Fig. 5 et 6**) : épaisseur mesurée 1,05 m.

Les parements ont été endommagés par le feu. Ils sont éclatés et fortement rubéfiés.

1 – niche arrachée de 0,80 m de profondeur sur 1,50 m de largeur, établie près du sol. Cette niche, vraisemblablement couverte en arc brisé à l'origine, pourrait correspondre, soit à une archère, soit à une niche d'évier.

2 – cheminée adossée à contrecœur oblique. Le manteau était constitué d'un chevêtre de bois encastré dans la maçonnerie. La hotte pyramidale, en matériau de hourdage (plâtre ?) n'a laissé aucune trace d'ancrage. (À rapprocher des cheminées du donjon de Turenne)
Dimensions : largeur de foyer, 2,30 m)

3 – armoire murale rectangulaire, avec feuillures pour la fermeture.

Élévation est : épaisseur mesurée 1,02 m

4 – près de l'angle, petite fenêtre en lancette chanfreinée (chanfrein large), avec feuillure de fermeture et appui rampant. Le couvrement interne est constitué de linteaux sur coussinets (**Fig. 7 et 8**). Dimensions : ouverture interne, 1,05 m ; ouverture externe, 0,14 environ.

5 – vestiges d'une grande baie cintrée dont ne subsiste que le tableau d'embrasure nord et une partie du couvrement interne (**Fig. 7 et 8**). Les tableaux externes ont disparu. L'embrasure est couverte en arc brisé évasé. La tête de l'arc de couvrement d'embrasure n'est pas extradossé et présente de ce fait une technique inhabituelle pour l'époque supposée de l'ouvrage. L'ébrasement des tableaux internes conduit à identifier cette baie comme une ancienne fenêtre.

6 – vestiges d'une petite baie en hauteur fortement ébrasée. L'ouverture était soulignée par un chanfrein mince sur l'extérieur et était dépourvue de feuillure, ce qui la distingue de la baie n° 4.

7 – Porte d'entrée (**Fig. 9**). L'embrasure est couverte en arc brisé segmentaire. L'encadrement était cintré (en arc brisé ?). il n'en subsiste que les piédroits chanfreinés et les deux claveaux de naissance. La porte était barricadée par une barre de fermeture(trou barrier en place).
Dimensions : largeur de passage, 1,23 m ; embrasure, 1,37 m)

Élévation ouest : épaisseur mesurée 1 m environ (**Fig. 10 et 11**)

8 – niche d'évier, couverte en arc brisé segmentaire (**Fig. 12**). Les vestiges de deux paillasses latérales sont conservés. La vasque, de dimensions réduite (0,10 x 0,32 m environ) est située près du sol. L'arc de tête du couvrement, assez grossièrement extradossé, n'est pas assisé sur le piédroit à droite. La goulotte d'écoulement est coudée à la sortie du parement externe (**Fig. 13**). Dimensions : largeur, 1,48 m ; profondeur, 0,62 m)

9 – vestiges d'une porte.
L'existence de cette porte n'est décelable que par les vestiges du trou barrier qui en assurait le fermeture et la présence au sol d'une pierre usée évoquant un seuil. L'embrasure et les tableaux externes ont été totalement arrachés (**Fig. 14**)

Mur de refend : épaisseur 1 m environ.
Le mur n'est apparemment pas lié aux maçonneries des murs ouest et est du bâtiment.

7 – Vestiges d'une porte de communication. Parties conservées : tableau interne ouest. Des traces subsistent du tableau externe qui a été bûché ainsi que le trou barrier du tableau opposé. La porte pouvait se barricader depuis l'espace sud et interdisait son accès depuis la cuisine (**Fig. 15**).

Elévation sud (Fig. 2, 3, 16 et 17)

L'élévation sud se présente comme un mur aveugle dont l'épaisseur est considérable (2,57 m). Il est en réalité évidé par une importante cavité voûtée en berceau, accessible par une trappe depuis la grande niche d'archère située au niveau supérieur. Cette cavité aveugle, donc inutilisable pour la défense, pourrait correspondre à un ancien silo, à une citerne ou à une fosse de latrines. Située plus bas que le niveau des archères, une gargouille d'écoulement, visible à l'extérieur, reste difficile à expliquer de même que la reprise oblique visible dans le parement extérieur, qui évoque l'emplacement d'un ancien escalier dont aucun vestige n'aurait subsisté (**Fig. 21**).

11 – chambre aveugle (silo ou fosse de latrines ?). La chambre est voûtée en berceau. Son unique ouverture est constituée par une trappe (ou descente ? ; **Fig. 20**), communiquant avec la chambre voûtée de l'étage.

12 – chambres de tir et archères (**Fig. 18**)
À l'étage, une ample chambre voûtée en berceau dont le sol est situé nettement au-dessus du niveau de la salle attenante, est aménagée dans l'épaisseur du mur-bouclier. Cette chambre (aujourd'hui inaccessible) dessert une archère cruciforme, dépourvue d'empattement. Le sol de la niche est situé au-dessus du sol de la salle attenante dont elle était séparée par une paroi mince, ouverte par une porte à simple feuillure sans tableau (**cf. restitution Pl. 1**). Située plus bas, une seconde porte ouvrait sur une niche étroite desservant une seconde archère semblable à la première (**Fig. 19**).

13 – Vestiges d'une porte (**Fig. 22**)
Il subsiste le départ de l'arrière voussure et une trace de l'extrados de l'arc. La porte donnait accès à une salle (ou cour ?) attenante au logis principal sur sa face ouest.

14 – Vestiges du portail d'entrée (**Fig. 23**)
Les tableaux de la porte sont arrachés. Il en subsiste un sommier d'arrière voussure et un segment d'extrados. Largeur du portail : 2,07 m (passage entre tableaux : env. 1,97)
Un corbeau, situé au-dessus du piédroit gauche de la porte incite à restituer un dispositif de défense assimilable à une bretèche. Le portail donnait accès apparemment à une ancienne cour dont subsiste une part de la courtine.

15 – Mur bouclier et éperon (**Fig. 4**)
Dispositif de flanquement de la porte d'entrée.

II. PREMIER ETAGE

16 – Corbeau à deux ressauts en quarts de rond qui appartenait vraisemblablement à un dispositif de défense assimilable à une bretèche. (**Fig. 4**)

17 – Gargouille d'écoulement. Cette gargouille n'est lié à aucun dispositif visible dans les structures correspondant à l'état actuel de l'édifice. (**Fig. 21**)

18 – Vestiges d'une porte à encadrement chanfreiné avec congés à baguette (**Fig. 24**). Cette porte pourrait être liée au dispositif de défense assurant la protection du portail d'entrée (**n°14**).

19 – Vestiges d'un couloir de latrines en chicane (**Fig. 25**).

20 – Cheminée médiévale à contrecœur rampant (**Fig. 26**). Il subsiste les deux chapiteaux destinés à porter le manteau ainsi que les vestiges des tablettes latérales (**Fig. 27**).

21 – Vestiges d'une baie couverte en arc brisé. La nature de la baie n'a pas été identifiée.

22 – Vestiges d'un tableau intérieur d'embrasure pouvant correspondre à une ancienne fenêtre.

23 – Vestiges d'une fente de jour à appui en gradin (**Fig. 28**).

Bibliographie

JUILLET (J.), *Commanderies du Haut-Quercy. Sur le chemin de Rocamadour*, Saint-Yrieix-la-Perche (Imp. Fabrègue), 1975. p. 48-49.
DIDON (C.), *Châteaux, manoirs et logis, le Lot*, éditeur : Patrimoines et Médias, 1996. p. 57

Figures

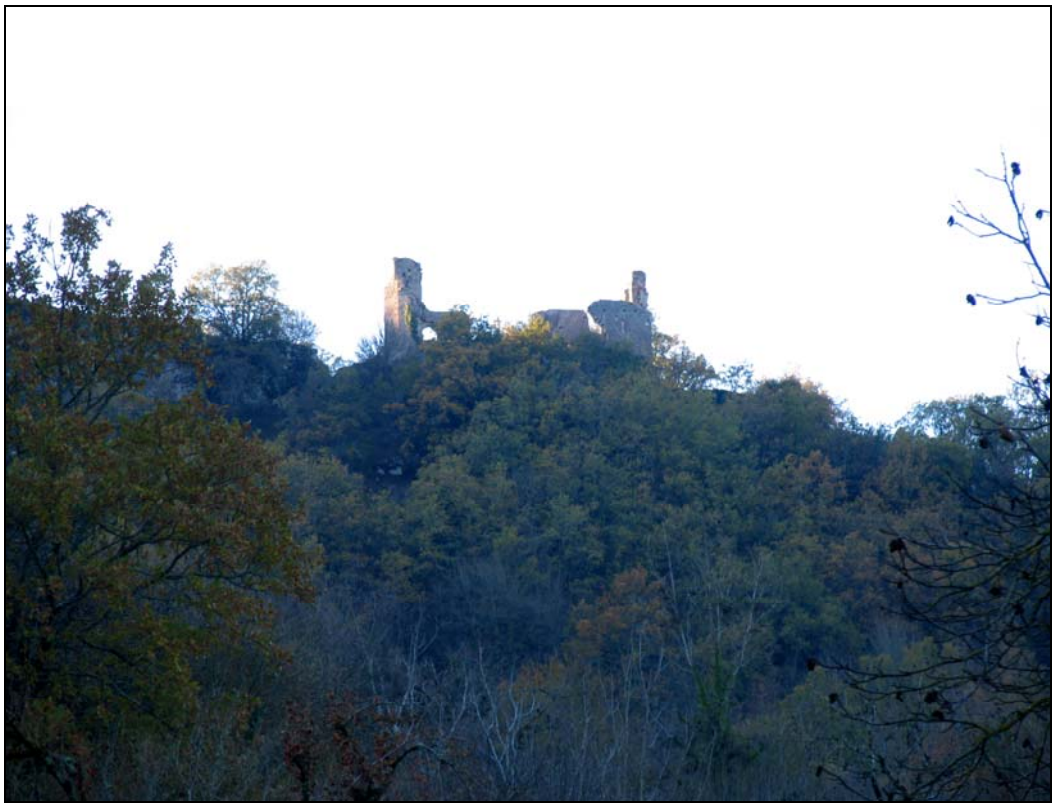

Fig. 1 – ***Château du Bastit, les ruines et le site vue depuis Magnagues (commune de Carennac).***

Fig. 2 – ***Château du Bastit, front sud château.***

Fig. 3 – ***Château du Bastit, le front sud du château. Le fossé isole l'éperon barré sur lequel est implanté le château.***

Fig. 4 – ***Château du Bastit, le front sud du château. Un éperon de maçonnerie pleine assure le flanquement de la porte d'entrée***.

Fig. 5 – ***Château du Bastit, le front nord, élévation extérieure.***

Fig. 6 – ***Château du Bastit, le front nord, élévation intérieure.***

Fig. 7 - ***Château du Bastit, le front est, élévation intérieure. À gauche, l'embrasure intérieure de la petite fenêtre en lancette chanfreinée et son appui rampant. À droite, les vestiges d'une grande baie cintrée dont ne subsiste que le tableau d'embrasure nord et une partie du couvrement interne.***

Fig. 8 – ***Château du Bastit, le front est, élévation extérieure. À droite, la petite fenêtre en lancette chanfreinée. À gauche, les vestiges de l'embrasure extérieure de la grande baie cintrée.***

Fig. 9 – ***Château du Bastit. Embrasure intérieure de la porte d'entrée à l' angle sud-est du bâtiment principal.***

Fig. 10 – ***Château du Bastit, le front ouest, élévation extérieure.***

Fig. 11 – ***Château du Bastit, le front ouest, élévation intérieure.***

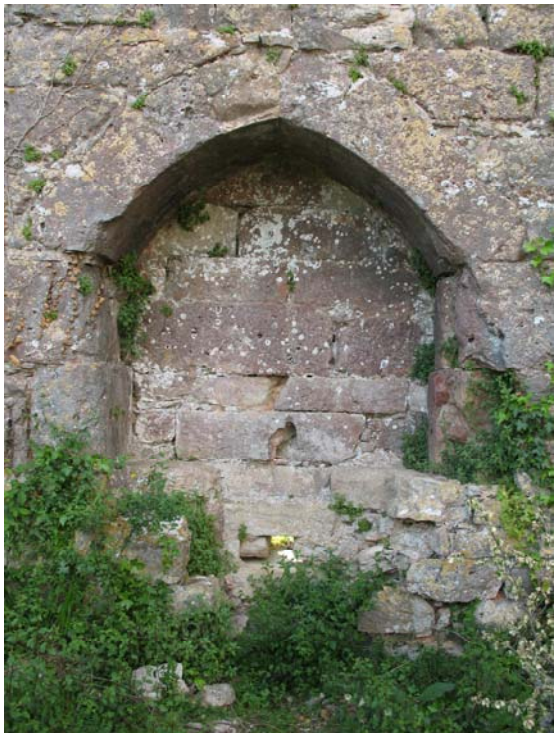

Fig. 12 – ***Château du Bastit, le front ouest, élévation intérieure. Détail de la niche d'évier.***

Fig. 13 – ***Château du Bastit, le front ouest, élévation extérieure. Goulotte d'évacuation coudée de l'évier.***

Fig. 14 – ***Château du Bastit, mur ouest, vestiges d'une ancienne porte détruite repérable par la présence du trou barrier.***

Fig. 15 – ***Château du Bastit, mur de refend du bâtiment principal et vestiges de la porte de communication entre les deux salles.***

Fig. 16 – ***Château du Bastit, front sud.***

Fig. 17 – ***Château du Bastit. Au premier plan, mur de refend du bâtiment principal. En arrière plan, l'élévation intérieure du mur sud.***

Fig. 18 – ***Château du Bastit. Élévation intérieure du mur sud. Une cloison mince détruite isolée la chambre de tir dont seuls deux claveau de sa porte sont conservés à gauche.***

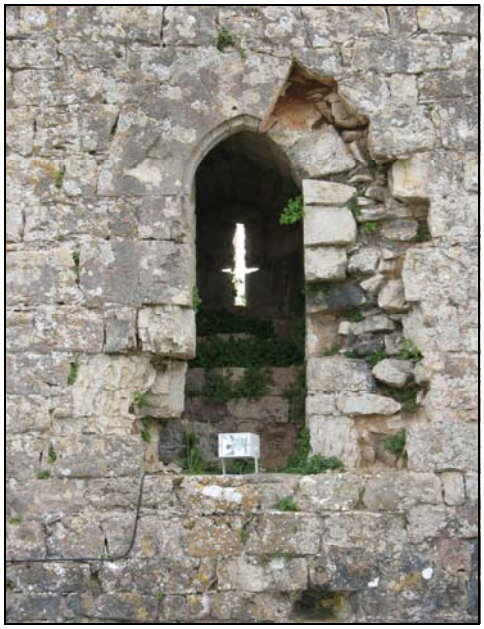

Fig. 19 - ***Château du Bastit. Élévation intérieure sud. Détail la porte conduisant à la deuxième chambre de tir.***

Fig. 20 – *Château du Bastit. Détail de la trappe (ou descente ?), qui constitue l'unique communication entre la chambre (silo ou fosse de latrines ?) ménagée dans l'épaisseur du mur sud et la chambre de tir de l'étage.*

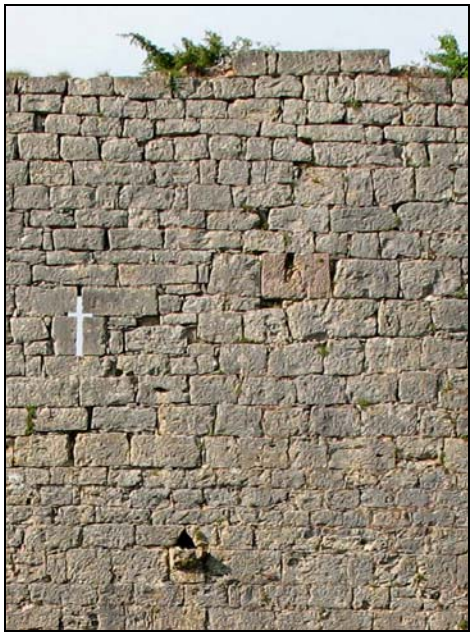

Fig. 21 – *Château du Bastit. Détail du front sud montrant la gargouille et l'archère cruciforme de la grande chambre de tir. La reprise oblique visible dans le parement r évoque l'emplacement d'un ancien escalier dont aucun vestige n'aurait subsisté.*

Fig. 22 – ***Château du Bastit. Angle sud-ouest du bâtiment. Vestiges d'une porte attestant la présence d'un bâtiment attenant au corps principal ou d'une cour.***

Fig. 23 – ***Château du Bastit. Angle sud-est du bâtiment. Vestiges du portail d'entrée. À l'arrière plan, la porte d'entrée (n°7) du bâtiment principal.***

Fig. 24 – ***Château du Bastit. Angle sud-ouest du bâtiment. Vestiges d'une porte à piédroit chanfreiné avec congé à baguettes au premier étage.***

Fig. 25 – ***Château du Bastit. Front nord, vestiges du caisson des latrines.***

Fig. 26 – ***Château du Bastit. Front nord, élévation intérieure. Cheminée du premier étage. À gauche vestiges d'une baie murée couverte par un arc brisé.***

Fig. 27 – ***Château du Bastit. Front nord, élévation intérieure. Cheminée du premier étage. Détail des chapiteaux et vestiges des tablettes latérales.***

Fig. 28 – ***Château du Bastit. Front ouest, élévation intérieure. Vestiges d'une fente de jour à appui en gradin.***

GINTRAC
Château du Bastit dit de Taillefer
niveau 0
G. Séraphin avril 2007

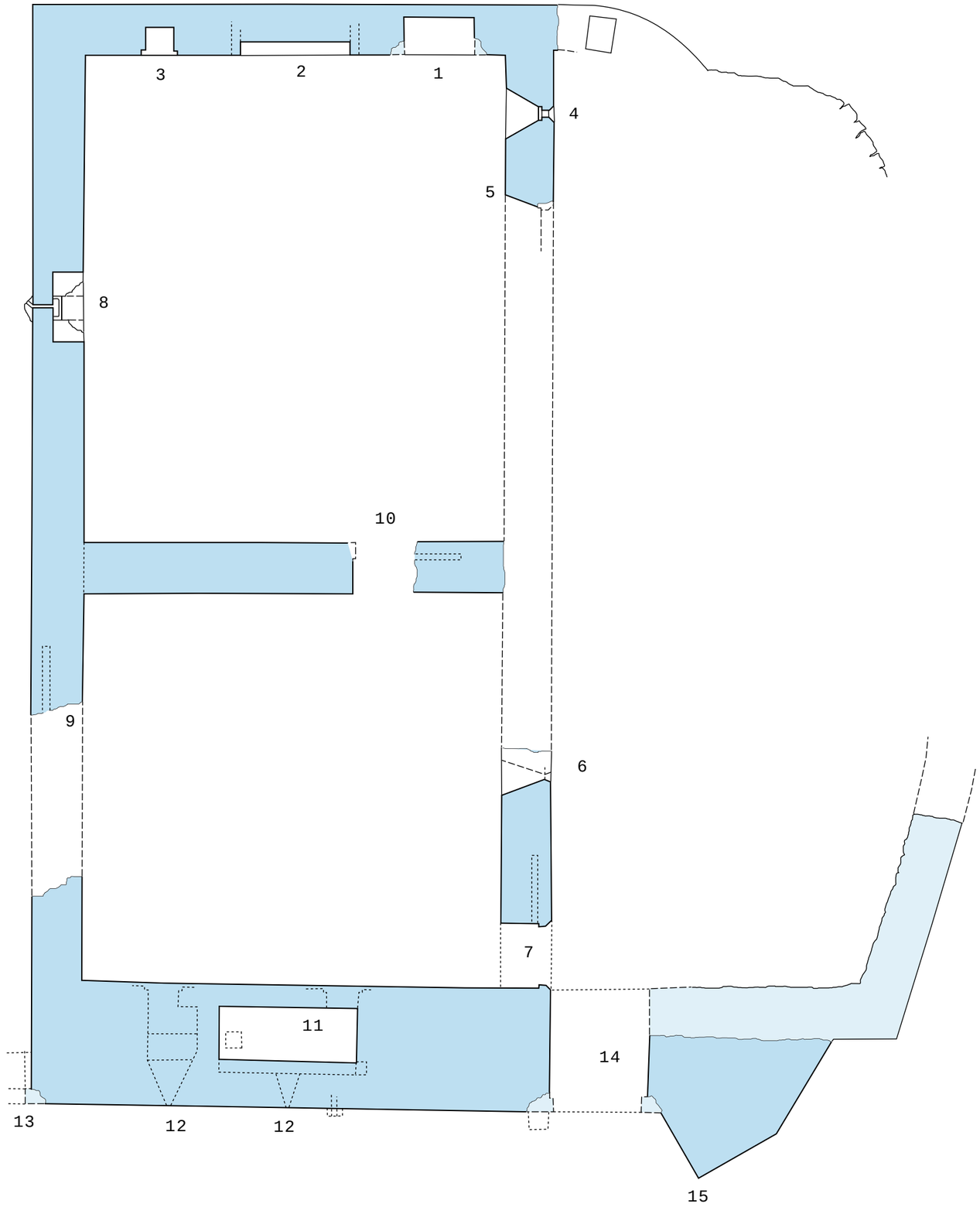

GINTRAC
Château du Bastit dit de Taillefer
niveau 1
dessin G. Séraphin avril 2007

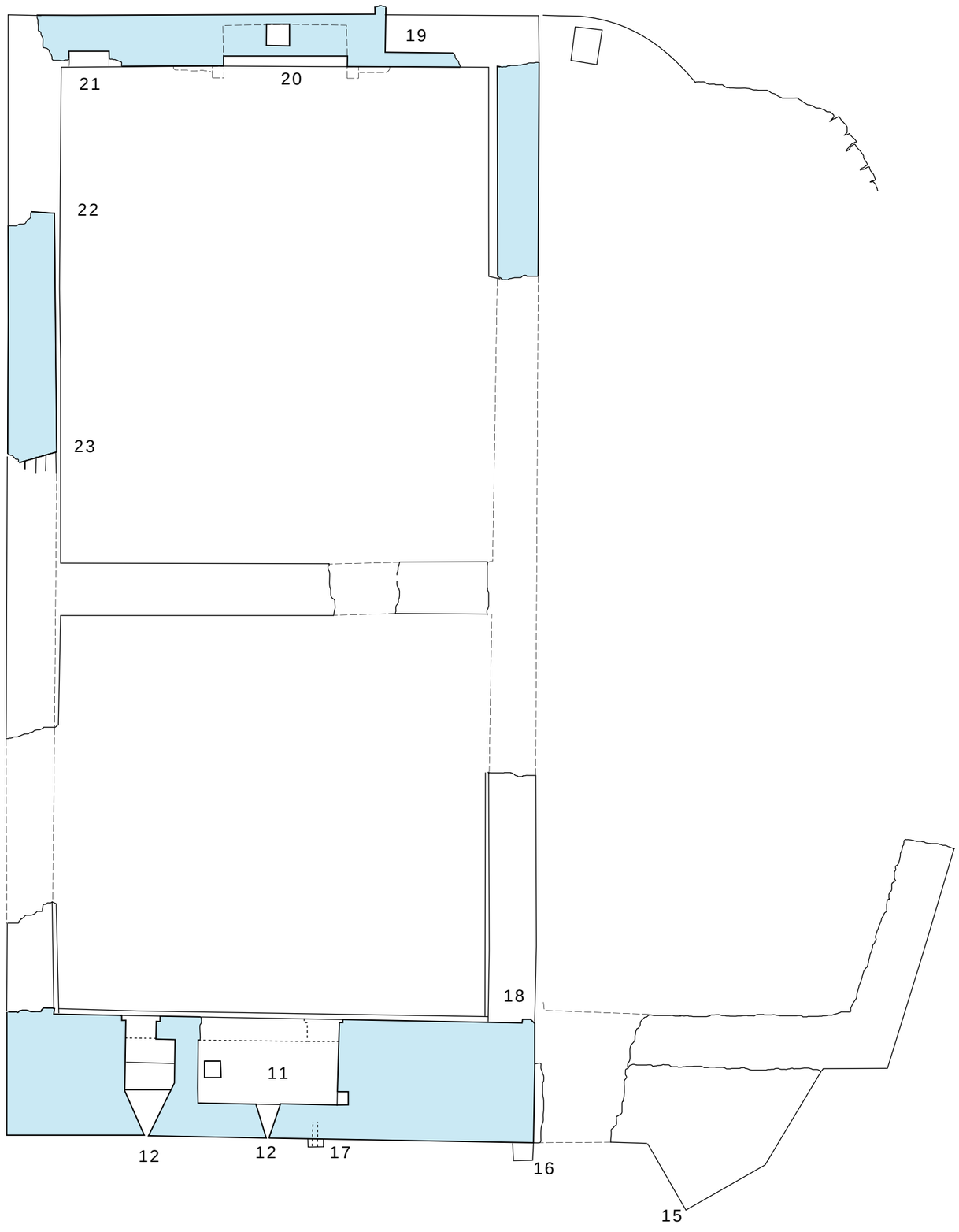

GINTRAC
Château du Bastit
dit de Taillefer
Plan du site
dessin Christan Rémy 1991
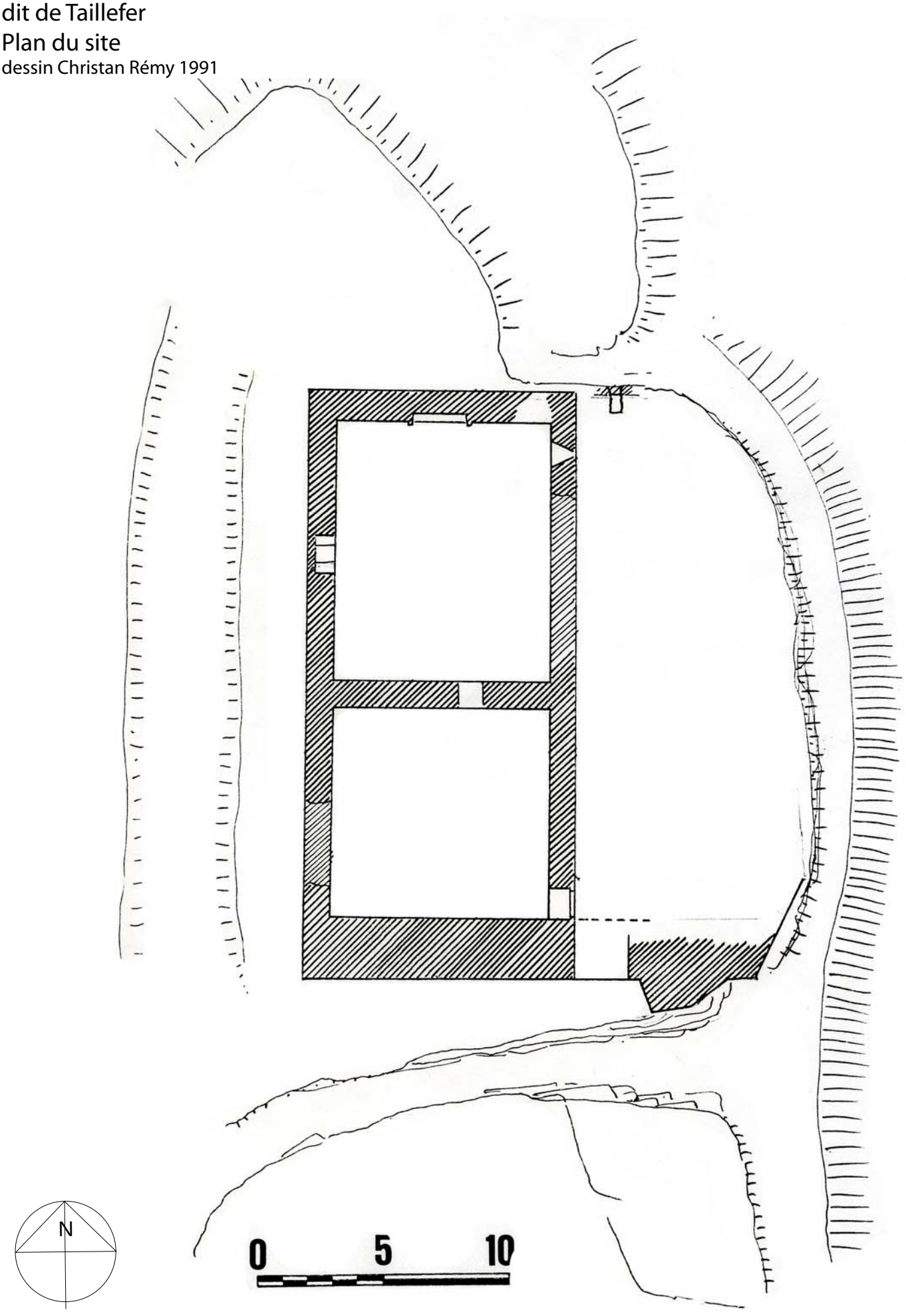
PLANCHE 3